

L'avenir des médias d'information

«Un cri du cœur pour la démocratie»

Mémoire présenté par le Courrier Laval
propriété de 2M.Media

à la Commission de la culture et de l'éducation
dans le cadre des auditions portant sur les médias d'information
locaux, régionaux et nationaux au Québec

Mai 2019

Table des matières

<u>1.Introduction</u>	<u>3</u>
<u>2.Un journal crédible</u>	<u>4</u>
<u>3.Contre-pouvoir</u>	<u>4</u>
<u>4.La crise de 2008 et ses effets</u>	<u>5</u>
<u>5.Perte de 70 % d'effectifs</u>	<u>6</u>
<u>6.En baisse constante</u>	<u>6</u>
<u>7.Acquisition</u>	<u>6</u>
<u>8.Témoignages d'appréciation</u>	<u>7</u>
<u>9.Intégration et cohésion sociale</u>	<u>7</u>
<u>10.Faire plus avec moins</u>	<u>7</u>
<u>11.Les bouchées doubles</u>	<u>8</u>
<u>12.En ligne depuis 20 ans</u>	<u>9</u>
<u>13.Avis publics: un enjeu majeur</u>	<u>10</u>
<u>14.Liberté de presse menacée</u>	<u>11</u>
<u>15.Recommandations</u>	<u>11</u>
<u>16.Conclusion</u>	<u>13</u>
<u>17.Annexe</u>	<u>13</u>
<u>Huguette Larochelle - Sauvons nos trois grandes îles</u>	<u>13</u>
<u>Guy Garand - Conseil régional de l'environnement de Laval</u>	<u>14</u>
<u>Chantal Provost - Chambre de commerce et d'industrie de Laval</u>	<u>15</u>
<u>Hélène Vézina - Tourisme Laval</u>	<u>15</u>
<u>Louise Lortie - Commission scolaire de Laval</u>	<u>16</u>
<u>Jennifer Maccarone - Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier</u>	<u>16</u>
<u>Hervé Pilon - Collège Montmorency</u>	<u>17</u>
<u>Dominique Bodoven - Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus</u>	<u>17</u>
<u>Julie Perron - [co]motion, agitateur de culture</u>	<u>18</u>
<u>Marie-Pierre Rolland et Alain Trudel - Orchestre symphonique de Laval</u>	<u>18</u>
<u>Claire Varin - Fondation lavalloise des lettres</u>	<u>19</u>
<u>Michel Demers - Hockey Laval</u>	<u>19</u>
<u>Pierre Marchand - Soccer Laval</u>	<u>20</u>

1.Introduction

Il est minuit moins une.

L'intervention des gouvernements supérieurs est plus que jamais nécessaire pour mettre fin à l'hécatombe. Rappelons que derrière tous ces journalistes mis à pied et ces journaux qui ferment, c'est la démocratie qui est mise à mal. Qu'on le veuille ou non, chaque poste supprimé contribue à l'effritement d'un pan de notre démocratie.

Et force est de constater que la crise qui sévit depuis 10 ans ne s'essouffle pas. L'année 2018 a vu son lot de médias écrits disparaître du paysage de la presse hebdomadaire au Québec et si rien n'est fait, d'autres disparaîtront.

Pendant que l'industrie se bat pour sa survie, que les annonceurs d'ici déplacent massivement leurs placements publicitaires vers les plateformes numériques étrangères, le gouvernement doit mettre en place rapidement un train de mesures fiscales pour faciliter à la fois la transition vers le numérique et le développement de nouveaux modèles d'affaires.

Comme si cet exode des revenus publicitaires au profit des géants américains du Web ne suffisait pas, le gouvernement provincial en rajoutait une couche en 2017, fragilisant encore davantage les journaux locaux et régionaux en abolissant l'obligation pour les Municipalités d'y publier leurs avis publics. Ce sont plusieurs millions de dollars qui risquent ainsi chaque année d'échapper à ces journaux. Déjà, nombreuses sont les Villes et Municipalités qui ont fait le choix d'y retirer leurs avis légaux.

Or, si on applaudit la motion adoptée le 2 mai dernier à l'effet «que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'exiger des ministères et organismes de concentrer leurs dépenses publicitaires vers les entreprises de presse du Québec», on demande à ce même gouvernement de rétablir la mesure législative qui obligeait, jusqu'à l'adoption du projet de loi 122, les Villes à faire paraître leurs avis publics dans les médias écrits. Du moins, le temps que l'on complète la transition de notre modèle d'affaires.

Évidemment, le *Courrier Laval* joint sa voix à celle des dirigeants de la presse écrite qui réclament du gouvernement des mesures concrètes afin d'endiguer la présente crise. Cette aide financière pourrait se traduire, entre autres, par un crédit d'impôt sur la masse salariale des journalistes et sur les investissements liés au développement d'infrastructures numériques.

Dans les pages qui suivent, par souci de transparence, nous exposerons la réalité qui est celle du *Courrier Laval* et les impacts qu'a eus sur sa salle de nouvelles cette impitoyable crise que traverse l'industrie des médias écrits depuis 2008. Et on vous fait grâce des coupes tout aussi importantes auxquelles la direction a dû procéder dans les départements de la rédaction commerciale, des ventes, de l'infographie, des annonces classées et des services administratifs.

À travers ces lignes, nous tenterons d'illustrer deux choses: le rôle essentiel que jouent les hebdomadaires dans leur communauté respective et l'urgence d'agir si l'on veut préserver ces piliers de la démocratie.

2. Un journal crédible

Si on ne compte plus les jeunes journalistes qui ont fait leurs classes dans la salle de rédaction du *Courrier Laval* avant de faire le saut dans les grands médias nationaux ces 20 dernières années, plusieurs ont choisi d'y faire carrière. Ce sont d'ailleurs eux qui ont, entre autres, contribué jour après jour, semaine après semaine et année après année à la réputation de l'hebdomadaire en rapportant fidèlement les faits au bénéfice des Lavalloises et Lavallois.

Par leur éthique professionnelle, leur intégrité et leur dévouement à la cause de l'intérêt public, ils ont permis d'élever la salle de nouvelles parmi les plus crédibles et respectées de la presse régionale au Québec. Même que certains d'entre eux ont siégé au comité des plaintes et de l'éthique de l'information du Conseil de presse du Québec, tribunal d'honneur œuvrant à la protection de la liberté de la presse et à la défense du droit du public à une information de qualité

3. Contre-pouvoir

Le *Courrier Laval*, qui aura 75 ans en 2020, a longtemps été le navire amiral de la presse régionale québécoise des conglomérats auxquels il a appartenu: du groupe Unimédia de Jacques Francoeur à Transcontinental de Remi Marcoux en passant par le Groupe Hollinger de Conrad Black et Télémedia de Philippe de Gaspé-Beaubien.

Véritable machine à imprimer des pages et générer des revenus durant les années glorieuses de la presse hebdomadaire, le *Courrier Laval* est devenu le journal que l'on connaît aujourd'hui au tournant du millénaire. À la fin des années 1990, on double les effectifs d'une salle de rédaction qui s'amende jusqu'à s'affranchir pour exercer son rôle de contre-pouvoir et de chien de garde de la démocratie. Incontournable source d'information régionale fiable et crédible, voire essentielle à la démocratie municipale, le *Courrier Laval* fouille moult sujets et dossiers sensibles et multiplie les enquêtes journalistiques visant la gestion des affaires municipales sous l'ex-maire Gilles Vaillancourt. Plusieurs de ces enquêtes sont d'ailleurs primées à différents galas honorant les meilleurs coups de la presse régionale.

Malgré l'absence d'opposition à l'Hôtel de Ville où le maire d'alors règnera sans partage à la tête de la troisième municipalité au Québec de 2001 jusqu'à sa chute en 2012, la démocratie locale ne se sera jamais aussi bien portée à Laval. Sans relâche, l'équipe de rédaction veille au grain, honorant le droit du public à une information juste et de qualité permettant de faire des choix éclairés. Un droit que l'on croyait jusque-là inaliénable.

4. La crise de 2008 et ses effets

C'était avant que ne frappe la crise économique de 2008 à laquelle le *Courrier Laval* n'échappera pas.

Entre octobre 2008 et février 2009, la salle de rédaction s'en trouve décapitée, passant de six journalistes à temps plein à seulement deux. À la sortie de cette crise économique, on ne rappellera au travail que deux des quatre journalistes mis à pied, considérant la crise des médias écrits qui éclatait au même moment et qui, elle, allait s'installer pour de bon.

Les effets de ces compressions ne tardent pas à se faire sentir, alors que la direction du journal se voit contrainte de cesser, en 2009, la couverture des assemblées de consultations publiques liées aux changements de zonage. Ce choix difficile n'est pas sans créer un important déficit démocratique, vu l'enjeu que représentent ces modifications aux usages permis. D'autant qu'une administration municipale ne peut modifier un zonage si les citoyens affectés par le changement proposé s'y opposent. À cet égard, l'approbation référendaire est considérée comme l'ultime rempart démocratique conférant aux citoyens un véritable rapport de force face aux Villes.

À Laval, le cas le plus illustre est celui de l'île Saint-Joseph – l'une des trois grandes îles de la rivière des Mille Îles – qui a échappé à des projets de développement domiciliaire grâce à ce droit au référendum qu'ont exercé des résidents de Saint-François dans les années 1990 et 2000, et ce, au grand désarroi d'un maire pourtant omnipotent.

D'où l'importance de tenir les citoyens informés et de les éclairer quant à la nature des projets de développement qui se dressent derrière ces demandes de changement de zonage. L'expérience passée est claire: moins l'acceptabilité sociale d'un projet est acquise, plus les Villes et les promoteurs se font discrets sur les impacts de ces modifications. Et c'est sans compter les risques de corruption auxquels s'exposent les élus et hauts fonctionnaires municipaux.

Dans son édition du 24 novembre 2016, *La Presse* révélait que la commission Charbonneau aurait souhaité se pencher sur «les tractations entourant les changements de zonage municipal dans la grande région de Montréal», ce qui outrepassait les limites de son mandat. En voici un extrait: «Les changements de zonage dans plusieurs villes autour de Montréal étaient un terreau très fertile pour la corruption. Les enquêteurs le savaient, mais ils n'ont pu aller dans cette direction. La Commission [...] avait monté un dossier étoffé autour d'allégations de corruption d'élus municipaux par des promoteurs immobiliers qui, pour aller de l'avant avec leurs projets, avaient besoin d'un changement au zonage municipal. «Il était là, le pot de miel le plus intéressant sur la corruption municipale, bien plus que dans la construction», a affirmé un ex-enquêteur de la Commission, témoin de ces délibérations, à propos des changements au zonage municipal de plusieurs villes autour de Montréal.»

5. Perte de 70 % d'effectifs

Depuis la crise de 2008, la salle de rédaction du *Courrier Laval* s'est réduite comme une peau de chagrin. En clair, elle a perdu 70 % de ses effectifs. Rien de moins.

Cette saignée, on le sait, est directement liée à l'exode des annonceurs vers les plateformes numériques que dominent outrageusement Google et Facebook. En 2016, ces deux géants américains accaparaient 70 % des revenus publicitaires en ligne au Canada, révèle une étude du Forum des politiques publiques (FPP) sur l'avenir des médias canadiens.

Pour l'heure, l'équipe rédactionnelle du *Courrier Laval* se compose de trois journalistes à temps plein incluant le rédacteur en chef, un journaliste à mi-temps et un photographe pigiste.

Onze ans plus tôt, le *Courrier* comptait sur une salle composée de 6 journalistes, 1 rédacteur en chef, 1 secrétaire de rédaction, 1 chef de pupitre, 1 directeur de l'information, tous 10 à temps plein, soutenue par une équipe de photographes.

À cette époque, le *Courrier Laval* était bi-hebdomadaire en plus de publier chaque semaine une édition anglophone, devenue bilingue dans les années 2000. Cette publication a cessé à la fin de l'année 2009, faute d'annonceurs. Puis, pour les mêmes raisons, le samedi 19 décembre 2015 marquait la dernière parution du *Courrier Laval* de week-end.

6. En baisse constante

Depuis que le *Courrier Laval* ne publie qu'une seule édition par semaine, la moyenne hebdomadaire de ses pages est en baisse constante.

De 48 pages en 2016, le volume moyen du journal a chuté à 39 pages en 2017 avant de passer à 37 pages en 2018. Au 1^{er} mai 2019, le *Courrier Laval* maintenait une moyenne de 30 pages pour l'année en cours.

C'est ainsi qu'en 2018, pour le même nombre de publications, le *Courrier Laval* a imprimé 572 pages de moins qu'il en avait imprimées deux ans plus tôt. Cela représente une baisse de 23 %.

7. Acquisition

Le 15 novembre 2017, TC Transcontinental se départit du *Courrier Laval* dans le processus de vente de ses journaux au Québec et en Ontario.

La raison qui amène les nouveaux propriétaires, Martin Olivier et Martin Routhier, à acquérir l'hebdomadaire lavallois est, entre autres, l'enviable réputation que s'est forgé le média local par la qualité et la justesse de son contenu.

Président de 2M.Media, Martin Olivier connaît bien le marché des hebdomadaires et précisément celui de la région pour avoir occupé le poste de directeur général du *Courrier Laval* de l'automne

2013 au printemps 2017. Malgré la crise qui secoue l'industrie, il réitère pleinement sa foi en ce média d'importance pour la démocratie.

Il reconnaît également l'engagement et la valeur de chacun des employés de même que l'attachement des Lavallois à leur journal et sa plateforme numérique *courrierlaval.com*.

«Toute l'équipe est rompue à la mission d'un hebdomadaire qui est de produire du contenu local et régional exclusif à la population qu'il dessert, des nouvelles de proximité qui touchent directement les gens dans leur quotidien», écrivait-il le 15 novembre dernier en soulignant le 1^{er} anniversaire de l'acquisition du *Courrier Laval*.

8. Témoignages d'appréciation

Au printemps 2018, cinq mois après la transaction, 2M.Media publiait une version revampée du *Courrier Laval*.

Cette édition de lancement qui tenait sur 76 pages était, entre autres, parsemée de témoignages signés par des leaders de la société civile qui avaient accepté de porter un regard sur la présence et le rôle du *Courrier Laval* dans la communauté.

Ces marques d'appréciation qu'on retrouve à la fin du présent mémoire confirment l'attachement des Lavallois à leur hebdomadaire régional et illustrent bien son positionnement comme un incontournable de l'information dans la grande région de Laval.

9. Intégration et cohésion sociale

À cet égard, M. Olivier croit toujours plus que jamais au rôle de catalyseur du dynamisme culturel, communautaire, social, sportif et économique que joue la presse régionale au sein d'une communauté, qui s'en trouve forcément tricotée plus serrée. Le sentiment d'appartenance ainsi insufflé envers cette communauté contribue largement au maintien d'une cohésion sociale et, par ricochet, au maintien de l'ordre social.

Moteur de la vitalité d'une région, l'hebdomadaire demeure avant tout un lien important qui brise l'isolement et facilite l'intégration des nouveaux arrivants.

Deuxième ville d'accueil des personnes immigrantes derrière Montréal, Laval comptait en 2016 quelque 117 000 immigrants, soit 28,5 % de sa population. Pour mettre les choses en perspective, le poids de la population d'origine immigrante a pratiquement doublé en 15 ans. Selon le recensement fédéral de 2001, les membres issus des communautés culturelles représentaient alors 15,5 % de la population lavalloise.

10. Un service public à maintenir

Revenons au jour de la transaction du 15 novembre 2017.

Le premier geste posé par les nouveaux propriétaires vise à rendre la salle de rédaction la plus efficiente, pertinente et performante possible, à lui redonner ses lettres de noblesse.

Comment? En abolissant l'horaire fixe de travail en vigueur au moment de l'acquisition, ce qui permet de réaffecter à nouveau les journalistes dans leurs champs de compétence. Tout ça pour mieux servir les lecteurs.

Nonobstant la rationalisation des effectifs des dernières années, le *Courrier* avait jusqu'à l'été 2017 toujours maintenu les journalistes dans leurs *beats*, une valeur ajoutée inestimable à la qualité du contenu qui favorise une meilleure compréhension au niveau des enjeux. Résultat: un traitement de la nouvelle plus pointu, une mise en contexte éclairante et, surtout, un suivi serré des dossiers pour éviter que ceux-ci ne tombent dans l'oubli.

La production de contenu original et exclusif a toujours été la marque de commerce du *Courrier Laval* et, malgré la situation financière difficile, il était hors de question pour la nouvelle direction de modifier sa mission éditoriale et rogner sur la qualité de l'information.

La valeur qui fait d'un média d'information régional un service public si essentiel est le respect des normes déontologiques édictées par le Conseil de presse du Québec dans le traitement de la nouvelle: exactitude, rigueur, impartialité, équilibre et complétude. Cela exige notamment de rendre compte des voix minoritaires et divergentes qui alimentent le débat public et qui permet aux lecteurs de se faire une opinion plus juste et éclairée des différents enjeux.

11. Les bouchées doubles

En août 2018, à la suite du départ à la retraite de sa rédactrice en chef et de la réorientation de carrière d'un journaliste cumulant 25 ans d'expérience dont 20 au *Courrier Laval*, 2M.Media comble ces deux postes par l'embauche de deux jeunes journalistes qu'il avait accueillis comme stagiaires au cours des mois précédents. Un à temps plein et l'autre à quatre jours par semaine. En début d'année 2019, en raison d'une chute dramatique du nombre de pages, la direction n'a d'autre choix que de réduire les heures travaillées.

À 3,5 journalistes équivalents temps complet aujourd'hui, le *Courrier Laval* ne peut plus couper davantage dans sa salle de rédaction. La rationalisation est à son maximum. Ces effectifs assurent une couverture 7 jours sur 7, traitent les appels et courriels, produisent et gèrent tout le contenu éditorial de l'édition imprimée du *Courrier Laval*, participent à la rédaction des cahiers thématiques et autres produits dérivés, alimentent quotidiennement le site Web du journal et ses médias sociaux (Facebook, Twitter) qu'ils animent en plus d'agir comme modérateur lorsque les esprits s'échauffent un peu trop autour des débats que soulèvent sur sa page Facebook les grands enjeux locaux et régionaux.

En dépit de cette gestion serrée des effectifs, l'érosion des revenus publicitaires est telle que le poids de la production du contenu rédactionnel - en pourcentage des dépenses engagées dans

le processus de publication du *Courrier Laval* - est plus élevé qu'il ne l'était en 2008 lorsque la salle se composait de 10 journalistes et cadres à temps plein.

12. En ligne depuis 20 ans

Voilà 20 ans cette année que le *Courrier Laval* est disponible en ligne. En 2020, la page Facebook du *Courrier* aura 10 ans. Mais malgré plus de 13 000 abonnés, quelque 160 000 pages vues tous les mois et l'offre diversifiée de notre stratégie numérique, la rentabilité de ces ventes en ligne ne compense pas les pertes subies dans l'édition imprimée.

Essentiellement, ces plateformes numériques permettent pour l'instant de bonifier la visibilité des campagnes de publicité offertes aux annonceurs, une plus-value qui contribue à freiner leur désertion vers les grandes plateformes exploitées par les géants américains.

Toutefois, dans le déploiement de sa stratégie en ligne, 2M.Media est à plancher sur un projet de portail régional à la faveur d'un modèle d'affaires novateur. L'audience étant le nerf de la guerre sur la toile, ce guichet unique créerait de la valeur en générant le trafic nécessaire pour propulser les sites des partenaires qu'il hébergerait. Du coup, cela permettrait de fidéliser les annonceurs du *Courrier Laval* désireux de déplacer leurs placements publicitaires sur le Web tout en offrant davantage de contenu.

D'autre part, nos articles publiés dans l'édition imprimée sont souvent accompagnés de quelques commentaires triés sur le volet parmi ceux laissés sur nos sites par les cyberlecteurs qui réagissent à la suite de leur mise en ligne... quelques jours plus tôt.

Parallèlement, le *Courrier Laval* sonde chaque semaine ses lecteurs en ligne sur un sujet chaud d'actualité. Et plus l'enjeu est local et régional, plus élevé s'en trouve le taux de réponse; et plus le sujet est sensible, plus les commentaires qu'il suscite sont émotifs. Les réactions sont souvent instantanées.

Ces interactions illustrent bien l'impact qu'un journal a dans sa communauté, ce que l'on pouvait difficilement mesurer avant le Web. Or, à Laval, les 132 000 exemplaires du *Courrier* rejoignent chaque semaine plus de 200 000 lecteurs dans leur foyer et les informent sur ce qui les concerne directement. Comme dans tant d'autres localités, le journal local est le seul à le faire.

Rappelons-nous que l'information, c'est le pouvoir: le pouvoir de faire des choix éclairés, mais aussi de réagir, s'opposer et débattre en faisant valoir son point de vue dans l'espoir d'infléchir une éventuelle décision qui pourrait avoir un impact sur la communauté et la vie des gens qui y vivent.

Cette information si vitale à une société démocratique, elle passe par les médias, sans lesquels le débat public serait grandement appauvri, voire inexistant.

13. Avis publics: un enjeu majeur

L'adoption en juin 2017 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* ajoute à la situation de précarité à laquelle les journaux locaux et régionaux sont confrontés depuis que sévit la crise dans les médias écrits.

En vertu de cette loi, les Villes ne sont plus obligées de faire paraître leurs avis publics dans les journaux. Il leur suffit de prévoir, par règlement, la diffusion de ces avis légaux sur leur propre site Internet pour se soustraire de leur ancienne obligation.

Considérant que les Villes sont les plus importants annonceurs des journaux locaux et régionaux, cette mesure législative a déjà des conséquences désastreuses pour ces médias d'information dont la très grande majorité a pour unique source de revenus la vente de publicité.

«Modifier le mode de publication des avis publics maintenant reviendrait à signer l'arrêt de mort de plusieurs journaux», mettait notamment en garde la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec lors des consultations sur le projet de loi 122 en février 2017.

Dans son mémoire intitulé «Les avis publics: un rempart pour notre démocratie», cette coalition formée de 178 journaux dont fait partie le *Courrier Laval* y voit aussi un enjeu pour la transparence des administrations municipales et le droit d'accès du public à l'information municipale. De fait, ces avis publics visent, entre autres, à informer les citoyens de la tenue d'assemblées de consultation publique liées à des demandes de changement de zonage et à préciser la nature des modifications demandées.

Les 10 M\$ en revenus que génère annuellement la publication d'avis publics dans les pages de ces médias coalisés représentent «une dépense minime pour les municipalités, mais une contribution colossale pour les journaux, dont souvent la survie en dépend», affirme-t-on.

Par rapport au budget d'exploitation des municipalités du Québec, qui en 2014 se chiffrait à 18,2 G\$, un investissement de 10 M\$ représente 5 centièmes d'un pour cent (0,05 %), illustre la Coalition.

À Québec, par exemple, l'administration Labeaume a pris la décision en décembre dernier de retirer ses avis publics des journaux de la Vieille Capitale. Selon le quotidien *Le Soleil*, la 2^e municipalité en importance au Québec devant la ville de Laval réaliserait une économie d'environ 150 000 \$ par année sur un budget de fonctionnement avoisinant 1,5 G\$.

À ce jour, à Laval, l'administration Demers publie toujours ses avis publics dans les journaux imprimés, mais rien ne l'empêcherait de suivre la voie empruntée par Québec et plusieurs autres villes de la province.

14. Liberté de presse menacée

Le libre choix laissé aux Villes de publier ou non les avis publics dans les journaux met carrément en péril la liberté de presse et le droit du public à l'information.

«*Journalism is printing what someone else does not want printed. Everything else is public relations*», comme le dit l'adage que l'on attribue à l'auteur et journaliste britannique George Orwell.

Ainsi, de peur de perdre une importante source de revenus publicitaires, un patron d'hebdomadaire pourrait être tenté de verser dans la complaisance et pratiquer l'autocensure pour ne pas déplaire à l'administration municipale.

Ce nouveau pouvoir concédé aux Villes ouvre également toute grande la porte à une forme de chantage économique que pourrait exercer un maire cherchant à museler un média à la suite d'une couverture de presse le faisant mal paraître.

«... la menace de sanctions économiques est l'un des plus puissants outils utilisé par des administrations municipales», révélait la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dans le Dossier noir des municipalités publié en novembre 2010, lequel portait sur la circulation de l'information et les contraintes auxquelles sont exposés les journalistes affectés aux affaires municipales.

«La plupart du temps, il s'agit de menaces financières liées à la publicité [...] Le principal stratagème utilisé est celui du retrait des avis publics», peut-on lire dans le mémoire produit à la suite d'une vaste consultation menée auprès des membres de la FPJQ et à laquelle avaient d'ailleurs participé les six journalistes alors affectés à la salle des nouvelles du *Courrier Laval*.

«Les journaux ne devraient pas être placés dans une situation qui les amène à choisir entre leur mission sociale d'informer les lecteurs et l'impérieuse nécessité de maintenir leur stabilité financière», tranchait la FPJQ qui, pour éviter «le marchandage autour des avis publics», suggérait à l'époque la mise en place d'un comité multipartite «afin d'explorer la possibilité d'instaurer un système de partage non arbitraire des avis publics dans les hebdomadaires et quotidiens régionaux».

15. Recommandations

À la lumière de ce qui précède, nous demandons au gouvernement:

1. de réinstaurer l'obligation pour les Municipalités de faire paraître leurs avis publics dans les journaux, et ce, jusqu'à ce que l'industrie de la presse écrite ait complété la transition de son modèle d'affaires.

Afin d'accélérer cette transition vers l'ère du 2.0 et de rendre le modèle viable, il est également recommandé :

2. de mettre en place un programme et/ou crédit d'impôt remboursable couvrant 50 % des investissements numériques, à savoir l'acquisition et l'entretien de logiciels spécialisés, la création d'applications et la formation des usagers.*

Pour maintenir les emplois existants et favoriser le rappel d'employés mis à pied ces dernières années, il serait souhaitable :

3. de prévoir un programme et/ou crédit d'impôt remboursable couvrant 40 % des coûts de production de l'information (salaire des journalistes, masse salariale liée à la mise en page du journal et frais de reportage).*

À l'instar de la motion déposée le 2 mai dernier par la députée et porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications, Isabelle Melançon, et adoptée à l'unanimité des parlementaires de l'Assemblée nationale, à l'effet de demander au gouvernement d'exiger des ministères et organismes de concentrer leurs dépenses publicitaires vers les entreprises de presse du Québec, nous demandons au gouvernement Legault :

4. d'augmenter de façon significative le budget gouvernemental à l'égard des placements publicitaires dans les journaux québécois, qui ne reçoivent pas leur juste part des investissements publicitaires de l'État.

Pour dégager une marge de manœuvre aux éditeurs de presse qui, en dépit d'importantes pertes financières, doivent investir dans le virage numérique, il est suggéré :

5. de les exempter de la contribution au financement des coûts nets des services de collecte sélective municipale, tel qu'exigée aux éditeurs en vertu de la Loi 88. *

Ces cinq recommandations formulées par la Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec et auxquelles adhèrent entièrement le *Courrier Laval* s'inscriraient dans un programme d'aide financière temporaire de cinq ans pour l'ensemble des journaux du Québec.

Par ailleurs, nous demandons au gouvernement :

6. de mettre à la disposition des propriétaires-éditeurs un programme de contribution financière remboursable sans intérêt en soutien au modèle d'affaires existant.

Enfin, de manière à protéger la propriété intellectuelle du contenu produit et édité par les propriétaires de journaux que diffusent sur leur plateforme numérique sans la moindre rétribution les Google et Facebook de ce monde, nous exhortons le gouvernement :

7. à entamer des discussions avec Ottawa afin qu'il amende en conséquence la Loi canadienne sur le droit d'auteur.

* On souhaiterait voir cette mesure appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2019.

16. Conclusion

Comme société, on doit se donner les moyens de soutenir les médias d'information, une presse libre, forte et indépendante étant le ciment d'une saine démocratie. Le droit du public à une information juste, crédible, vérifiée et de proximité doit redevenir un droit inaliénable. Particulièrement en cette ère où les *fake news* prolifèrent sur les réseaux sociaux.

Une façon de financer en partie l'inévitable transition numérique à laquelle s'attèle à grands frais les médias traditionnels québécois est de forcer les Google, Amazon, Facebook, Apple, Netflix et compagnie à percevoir la taxe de vente du Québec. Exactement comme le font les entreprises québécoises, y compris les journaux que ces grandes plateformes numériques américaines vampirisent en accaparant la grande majorité des placements publicitaires en ligne au pays.

La bonne nouvelle, c'est que le fisc québécois annonçait en début d'année qu'il enjoignait les firmes numériques étrangères à percevoir la TVQ. Une question d'équité fiscale, affirmait à juste titre Revenu Québec. Or, selon cette même logique d'équité, il serait tout à fait légitime de réinjecter ces sommes dans l'industrie des médias écrits, dont une part importante de ses revenus a justement migré vers ces plateformes détenues par des géants américains.

Une chose est sûre: le Québec n'a pas les moyens de laisser agoniser le quatrième pouvoir dont le rôle est de surveiller, questionner, enquêter et confronter le pouvoir en place sur les grands enjeux d'intérêt public et sur la façon dont sont gérées les finances publiques.

17. Annexe

Voici les témoignages recueillis auprès de leaders de la communauté et publiés dans notre édition du 25 avril 2018, qui marquait la nouvelle signature du *Courrier Laval* sous la nouvelle direction du groupe 2M.Media.

Huguette Larochelle

présidente

Sauvons nos trois grandes îles

«Enfant, j'ai appris à l'école qu'il y avait des «propositions indépendantes» et des «propositions subordonnées». J'ai alors pris la décision que, quand je serais grande, je refuserais toute «proposition», viendrait-elle de plus puissant que moi, qui risquerait de me « subordonner » à son pouvoir. Les «propositions indépendantes» m'apparaissaient au contraire riches de liberté de penser, de parler, d'écrire, d'imaginer, de faire des projets. Vivre muselée et tenue en laisse ne m'attirait pas.

Mon jeune idéal de liberté et d'authenticité a grandi et m'a accompagnée dans mon rôle de présidente de Sauvons nos trois grandes îles tout au long du combat que les membres de l'organisme continuent de mener pour la protection des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre de la rivière des Mille Îles à Laval.

Porte-voix de la vie municipale et régionale, les journalistes du *Courrier Laval* ont témoigné haut et fort de notre combat, comptant les gains et les pertes pour les milieux naturels et pour la démocratie, recueillant avec autant de fidélité le point de vue des forces municipales. En filigrane: intégrité et indépendance politique.

Toujours les premiers arrivés sur nos champs de bataille, Stéphane St-Amour et Nathalie Villeneuve ont écrit les 114 articles publiés dans le *Courrier Laval* et mis en ligne sur notre site WEB entre 2006 et 2018. Ces articles ont permis à Sauvons nos trois grandes îles de s'inviter dans les foyers lavallois et d'être entendu dans la grande région métropolitaine.

Devant les pouvoirs élargis des gouvernements dits de proximité, il nous apparaît de plus en plus pertinent qu'une presse régionale indépendante puisse faire contrepoids au pouvoir des gouvernements municipaux, car les partis passent mais les écrits restent.»

Guy Garand
directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval

«Le rôle et l'importance d'un média régional comme le *Courrier Laval* n'est plus à démontrer.

Au fil des 22 dernières années, soit depuis la création du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval, j'ai été à même de constater le professionnalisme, la rigueur et la détermination qu'ont toujours démontrés dans l'exercice de leurs fonctions les journalistes du *Courrier Laval*, conservant précieusement et scrupuleusement leur indépendance journalistique.

Par le truchement de ce média d'information, notre organisme a pu informer les Lavallois sur les irrégularités et le tort que l'ancienne administration municipale et le gouvernement du Québec ont fait subir à l'environnement, et cela, au détriment de la qualité de vie des citoyens. On peut penser à plusieurs dossiers, tels la perte et l'altération de centaines d'hectares de milieux humides, de bois et de plaines inondables, les dépôts sauvages de matières résiduelles, les dépôts à neige clandestins et les rejets des eaux usées en milieu isolé qui se déversent directement dans les rivières des Mille Îles et des Prairies.

D'autre part, une collaboration avec le *Courrier Laval* a permis de faire découvrir de magnifiques forêts, bois, milieux humides et îles à conserver et à mettre en valeur au profit de l'ensemble de la population lavalloise et métropolitaine.

Également, nous avons pu sensibiliser la population à la nécessité d'une saine gestion des matières résiduelles et une gestion responsable de l'utilisation de l'eau, l'importance de maintenir le territoire agricole et aux effets des changements climatiques sur notre qualité de vie.

Voilà autant de raisons pour lesquelles le *Courrier Laval* doit poursuivre sa mission.»

Chantal Provost
ex-présidente-directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie de Laval

«L'accès à une information fiable et de qualité est crucial au bon fonctionnement de tout organisme de représentation. La Chambre de commerce et d'industrie de Laval ne fait pas exception.

Enraciné sur le territoire lavallois depuis plus de soixante-dix ans, le *Courrier Laval* n'a jamais failli à sa tâche d'éclaireur. Partenaire de la première heure de la Chambre, il s'est avéré un allié précieux, non seulement pour mieux comprendre les préoccupations qui animent les gens d'affaires de la région et être informé de leurs réalisations, mais aussi pour sensibiliser la population en général aux enjeux économiques de l'heure sur leur territoire.

Accessibles et vulgarisés, avouons-le, dans une époque caractérisée par les fausses nouvelles et l'uniformisation outrancière de l'information en faveur de certains intervenants et territoires, les contenus des journaux locaux et régionaux s'élèvent au rang de services essentiels. Ces derniers s'imposent d'ailleurs comme le seul et unique moyen pour les Lavallois de tous les horizons de se tenir informés des événements qui ponctuent la vie de leur communauté. Vitrine unique sur la vie de la région, ils font aussi en sorte d'accroître l'appartenance au territoire et de susciter la mobilisation si précieuse pour la réussite de nos actions.

Ils constituent en cela une fenêtre ouverte sur notre monde, un élément de fierté, dont nous ne saurions nous passer. Longue vie au *Courrier Laval!*»

Hélène Vézina
directrice des communications.
Tourisme Laval

«À titre de directrice des communications de Tourisme Laval depuis 25 ans, je suis fière de témoigner du rôle et de l'importance du *Courrier Laval* au sein de la collectivité lavalloise. Fondé en 1945, l'hebdomadaire est devenu, au fil du temps, une institution du paysage médiatique régional au Québec. Il s'est taillé une place de choix dans le cœur des Lavallois, créant ainsi un profond sentiment d'appartenance et de fierté. Les citoyens se sont rapidement approprié leur journal et sont devenus de véritables ambassadeurs de leur ville. Ils y relaient les bons coups de leurs entreprises, les investissements annoncés pour améliorer la qualité de vie et des nouvelles à propos des nombreux attraits de Laval.

Le *Courrier Laval* a un tirage de plus de 130 000 exemplaires et s'invite chez les 110 000 familles de la région. Au cours des 30 dernières années, cet hebdomadaire a largement contribué au rayonnement de l'industrie touristique lavalloise. En parcourant les pages des différentes

éditions, les citoyens ont découvert une offre touristique diversifiée, des attraits uniques et des gens authentiques déterminés à faire de Laval une destination dynamique, innovante et vibrante. Un coup de pouce fortement apprécié de Tourisme Laval!

Notre destination touristique poursuit sa croissance, et ce, grâce à des gens passionnés qui racontent leur compétition sportive, qui témoignent du congrès auquel ils ont participé ou encore, qui partagent l'expérience d'une sortie à un des attraits de Laval. L'appui d'un média près de sa collectivité comme le *Courrier Laval* est donc essentiel au développement touristique de notre région.

Merci de votre rigueur, de votre professionnalisme et de votre authenticité.»

Louise Lortie

présidente

Commission scolaire de Laval

«À la Commission scolaire de Laval, ce sont 56 000 élèves répartis dans 82 établissements scolaires qui réalisent des projets novateurs au quotidien. Ils sont accompagnés de nos 9000 employés œuvrant dans nos écoles primaires et secondaires, dans nos centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle ou dans nos services. Ensemble, ils contribuent à rendre nos milieux stimulants et dynamiques. En ce sens, le *Courrier Laval* est un formidable véhicule pour reconnaître le talent de nos élèves, de notre personnel et de nos partenaires. Il s'agit d'une vitrine qui permet d'accroître le sentiment de fierté de nos élèves, leur persévérance, et ainsi, leur réussite. Quel honneur pour un élève que de voir sa photo dans le journal local pour le projet qu'il a réalisé à l'école! Par ailleurs, considérant la visibilité accordée à Montréal dans les médias nationaux, nous trouvons essentiel de pouvoir compter sur un hebdomadaire dédié au milieu lavallois. Pour toutes ces raisons, nous saluons la présence de ce journal local et nous reconnaissons le rôle important qu'il joue dans notre communauté et pour l'école publique lavalloise. Le *Courrier Laval* accompagne les citoyens lavallois, que ce soit avec sa version numérique ou papier. En terminant, j'affirme avec fierté qu'en tant que citoyenne, j'attends mon édition papier avec intérêt chaque mercredi.»

Jennifer Maccarone

ex-présidente

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

«De nos jours, les nouvelles vont si vite qu'il est primordial d'avoir une source médiatique qui nous informe de l'actualité internationale, mais surtout régionale. Au fil des ans, le *Courrier Laval* a toujours été une source d'information fiable pour les Lavallois et les Lavalloises et a toujours su informer la communauté des nouvelles locales qui sont importantes pour nous. Le *Courrier Laval*, une institution en soi, rassemble la communauté par l'information qu'elle sait si bien nous communiquer. On dit qu'il faut un village pour élever un enfant. À cela, j'ajouterais

qu'il faut un journal local pour informer ce village. Au nom de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, je félicite messieurs Martin Olivier et Martin Routhier pour l'acquisition du *Courrier Laval* et je leur souhaite beaucoup de succès dans cette belle aventure! Longue vie au *Courrier Laval!*»

Hervé Pilon

ex-directeur général

Collège Montmorency

«Informer une population en forte croissance est un défi de taille. Dans ce contexte, le *Courrier Laval* a un impact majeur dans la diffusion d'une information juste, crédible et adaptée à la réalité de Laval. Pour le Collège Montmorency, le *Courrier Laval* est un partenaire de choix, car il permet d'informer la population lavalloise des programmes et services offerts ainsi que des opportunités d'emploi au Collège. Depuis plusieurs années, le journal couvre les activités et événements qui se déroulent au Collège, les soirées portes ouvertes, les tournois sportifs, les activités culturelles et met en vedette nos étudiants. Son rôle est primordial dans la visibilité du Collège auprès des Lavallois et des partenaires. Nous espérons donc que cette collaboration se poursuive dans les années à venir. Longue vie à cette nouvelle mouture du *Courrier Laval* et que cette transformation soit bénéfique pour la communauté.»

Dominique Bodoven

directrice générale

Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus

«Saviez-vous que le fondateur du *Courrier Laval*, José C. Limoges, était également un passionné d'histoire? Si passionné qu'il fut également président de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) de 1968 à 1972. Née en 1963, la SHGIJ a conservé des liens très forts avec le *Courrier Laval* tout au long de son existence. Et ce n'est pas uniquement parce que ses activités étaient régulièrement couvertes par des journalistes. Entre 2001 et 2008, des membres et employés de la SHGIJ écrivent en tout une centaine de chroniques pour le compte du *Courrier Laval*. La vaste majorité d'entre elles ont été rédigées par Nicole Boyer entre 2001 et 2003. Elle occupe alors les fonctions d'archiviste à la Société d'histoire.

L'intérêt que porte le *Courrier Laval* à la SHGIJ est mutuel. Les plus vieilles éditions du journal sont disponibles à la SHGIJ, que ce soit sur microfilm ou sur un autre support. Une partie des exemplaires plus récents sont en cours de numérisation. C'est une entreprise absolument nécessaire, puisque plonger dans ces archives nous permet de suivre, pas à pas, le développement de notre ville. Dans les années cinquante, on y commente déjà abondamment (et souvent avec une certaine inquiétude) la naissance d'une banlieue. Dans les décennies suivantes, on y détaille la vie quotidienne de centaines de milliers d'habitants, à travers leurs activités culturelles, leur attachement à leur quartier, leur travail, leurs restaurants préférés... Le journal reste, pour les chercheurs de chez nous, une véritable mine à informations!»

Julie Perron
directrice générale
[co]motion, agitateur de culture

«La Corporation de la salle André-Mathieu (maintenant [co]motion, agitateur de culture) a pu compter sur le *Courrier Laval* pour soutenir sa programmation, et ce, depuis au moins deux décennies de partenariat et de collaboration! Le *Courrier Laval* nous a accompagnés dans plusieurs projets et, réciproquement, nous avons tenu à faire de notre média régional un allié dans le développement de notre offre culturelle.

Le *Courrier Laval* est un média qui a toujours supporté la culture à Laval, et qui a priorisé l'intégration de différents contenus concernant notre programmation, autant pour les artistes connus que ceux et celles à découvrir. Nous avons ainsi supporté ensemble l'évolution des artistes de la relève, à artistes devenus populaires. D'ailleurs, les médias régionaux sont une source intarissable de promotion pour les artistes québécois!

En 2018, le milieu de la culture, tout comme celui des médias, est en profond changement. Il faut rebondir ensemble et voir comment nous pouvons renouveler nos façons de faire pour maintenir le cap, c'est-à-dire: offrir aux Lavallois une vitrine culturelle sur l'offre de spectacles et d'événements, qui les inspire et motive à fréquenter les scènes de Laval, et à découvrir des artistes!»

Marie-Pierre Rolland
directrice générale
Alain Trudel
directeur artistique
Orchestre symphonique de Laval

«L'OSL entretient un partenariat avec le *Courrier Laval* depuis de nombreuses années. Le journal local nous offre effectivement une plateforme parfaite pour rejoindre notre public. Il est un partenaire de choix aussi parce qu'il nous propose des stratégies médiatiques adaptées à nos besoins.

La pertinence du *Courrier Laval* se reflète dans chacune de ses éditions.

En effet, le journal centre ses actions sur la communauté lavalloise, celle-là même qui fréquente et soutient l'Orchestre. Il est un reflet de la communauté et un témoin privilégié du patrimoine vivant de la région et de ses habitants.

Chaque semaine, ouvrir le *Courrier Laval* nous donne accès à tant d'informations qu'il devient un rendez-vous citoyen qui nous permet de célébrer les membres d'ici, jeunes et vieux, professionnels ou amateurs.

L'Orchestre, profite d'une couverture médiatique intelligente et nous nous sentons privilégiés!

En effet, nous profitons, avec le *Courrier Laval*, du regard intéressé, curieux et pertinent de journalistes d'expérience que nous saluons!

Bravo *Courrier Laval*, que ce nouveau départ vous propulse encore davantage.»

Claire Varin

présidente

Fondation lavalloise des lettres

«Vous passez votre enfance au bord de la rivière des Prairies à Cartierville, Montréal, avec l'île Jésus devant vous. À cette époque, vous rêvez souvent que vous nagez jusqu'à l'autre rive. Après des études en littérature et en journalisme, vous écrivez des livres (au départ publiés, comme par hasard, aux défuntes éditions Trois, maison basée à Chomedey).

Un jour, vous emménagez non loin de cette rive étrangère et familière tout à la fois, et êtes vite conduite par la vie à présider la Société littéraire de Laval, une association d'auteurs et d'amis de la littérature, fondée en 1985. Vous créez en 2003 la Fondation lavalloise des lettres, OBNL qui œuvre à la diffusion et la promotion des arts littéraires dans la communauté. En fonction de la tenue d'événements spéciaux, vous concluez des partenariats heureux avec le journal local/régional (une île, une ville, une région!). Le *Courrier Laval* vous offre un appui bienvenu, essentiel, pour faire le pont entre la population et les auteurs, les artistes en général et les OBNL à vocation culturelle.

Vous savez à quel point les organismes ont besoin de soutien non seulement financier, mais moral. Ainsi, chaque fois que le *Courrier* renforce ou noue un partenariat sans que vous ayez eu à lutter pour convaincre le journal de l'importance de vos actions citoyennes, souvent bénévoles, vous êtes soulagée, encouragée et soutenue dans vos efforts en vue de satisfaire aux objectifs des associations qui animent le milieu et auxquelles vous croyez.

Vous agissez à l'ombre d'une métropole dont les médias réussissent tant bien que mal à couvrir les faits des artistes et organismes culturels montréalais. Alors qui transmettra aux résidents de l'île Jésus l'information sur les créations et propositions artistiques des Lavallois? Qui, sinon le *Courrier Laval*, indispensable à la couverture de l'actualité dans la diversité des sphères de l'activité humaine? Qui sinon ce journal pour donner sa part à la culture, car on présume que celles et ceux qui font aujourd'hui l'hebdomadaire savent qu'une ville sans arts, c'est un désert?»

Michel Demers

président

Hockey Laval

«Le sport a toujours eu sa place dans le journal local *Courrier Laval*. Personnellement, la couverture médiatique du hockey et de plusieurs autres sports a explosé avec l'arrivée en poste du journaliste Sylvain Lamarre, en 1999. Je me souviens qu'il rédigeait un texte sur chacun de nos tournois dans le temps des fêtes. C'est sans oublier les images incroyables des photographes André «Pépé» Périard, Martin Alarie et Vincent Graton. Nous avons accueilli la Coupe Dodge (Championnats provinciaux de hockey) en 2003 et 2012 et c'est sans parler d'autres événements qui ont toujours eu une place dans le bihebdomadaire, devenu hebdomadaire. Certaines

personnes ont été éclaboussées à quelques reprises au fil des ans. Il y a eu des hauts et des bas. Toutefois, nous avons la plupart du temps eu une belle presse. Le *Courrier Laval* a suivi de près le dossier de construction d'un complexe de glaces. Nous avons mis les bouchées doubles en 2003 et le travail de tous, y compris la presse locale, a permis l'arrivée de la Place Bell. Dans un autre ordre d'idées, c'est intéressant de voir deux hommes d'affaires s'intéresser au papier. Les jeunes sont tous sur le Web. Nous, les vieux, on veut encore notre papier. Un jour, le journal sera possiblement uniquement sur le Web, je ne souhaite pas sa disparition. Le *Courrier Laval* existe depuis 1945. Malgré quelques concurrents qui ont tenté une percée sur notre territoire, il est le seul à avoir survécu. Je souhaite longue vie au *Courrier Laval*.»

Pierre Marchand
ex-président
Soccer Laval

«Je suis bénévole depuis plus de 30 ans. À mes débuts, la couverture du soccer était déficiente dans le journal local. On se retrouvait souvent dans un coin de page. Depuis une vingtaine d'années, le vent a tourné et le soccer a eu sa part de pages dans la section sportive. L'arrivée de l'Impact de Montréal ainsi que notre effectif élevé ont sans aucun doute forcé la main à la presse locale à parler davantage de notre sport. Nous avons toujours eu une belle couverture de notre soccer féminin élite avec des équipes comme les Dynamites et les Comètes. Je pense que le travail des bénévoles et du *Courrier Laval* à dénoncer l'état des terrains jugés dangereux a forcé l'ex-maire Vaillancourt à fermer des terrains au début des années 2000 et à construire des terrains synthétiques. Les politiciens n'aiment pas la mauvaise presse. Par ailleurs, le *Courrier Laval* a été honoré par la Fédération québécoise de soccer (FQS) en 2011, recevant le titre de bâtisseur médias pour les 100 ans de l'organisme sportif. Un honneur pleinement mérité. Votre présence est essentielle et elle doit continuer de l'être. Qui parlera des sports amateurs, des gens de chez nous, de ce qui se passe dans nos quartiers? Le journal local a son importance. Le *Courrier Laval* est gratuit et distribué à la porte depuis plusieurs années. Enfin, je dois avouer que j'aime bien l'audace des nouveaux propriétaires alors que tous s'éloignent du papier. Je pense sincèrement qu'il y a de la place pour les deux: papier et Web.»